

**Syndicat Intercommunal
du Service Public de l'Eau
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du 01 février 2022**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni dans la salle des fêtes de PAYZAC premier février deux-mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 25 janvier 2022

Date de l'affichage : 25 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Etaient présents : PASCAL Florent, ECLERCY Bernard, MERCIER Jean-Claude, PRADIER Éric, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, AUBERT Julien, ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, FAUCUIT Georges, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert

Etaient excusés : TOUREL Jean-Luc, DOLADILLE Monique

Etait invité : François COULANGE, Maire de Payzac

Participaient à la réunion : Bruno CHEROUX, Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Josy LAURENT



**Objet : Modification des statuts du SDEA – changement de siège social
CS202202002**

Le Président informe l'Assemblée que par courrier du 20/01/2022 le SDEA, auquel adhère le SISPEC, nous a fait connaître son changement de siège social. Par délibération CS 2021-12-54 du 08/12/2021, le SDEA a délibéré sur ce changement de domiciliation au Pôle de BESSIGNOLES – 6, route des mines – CS50319- 07 003 PRIVAS Cedex par modification de ses statuts.

Les collectivités et établissements adhérents au SDEA ont 3 mois à compter de la date de réception du courrier et de la délibération pour donner leur avis.

Après en avoir débattu, Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents donne un avis favorable à la modification des statuts du SDEA.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme à Les Vans,
Le Président,
Jean-Marc MICHEL.



Stamp: PUBLIC DE L'EAU EN CEVENNES
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
S.I.S.P.E.C.